

Où en est le dossier Marineland

Chronologie établie à partir de sources publiques. Arrêtée au 31 juillet 2026.

2

orques encore
concernées

8

dauphins transférés en
juillet

≈ 4 000

animaux à la fermeture

30/11/26

échéance légale

Chronologie

30 novembre 2021

Loi 2021-1539

Interdiction des spectacles et de la détention de cétacés en France, applicable au 30 novembre 2026 (article L. 413-12 du code de l'environnement).

2023 → janvier 2024

Piste japonaise, puis blocage judiciaire

Contrat de transfert vers Kobe Suma Sea World ; le tribunal de Grasse interdit tout déplacement dans l'attente d'une expertise sanitaire.

25 novembre 2024

Refus d'export vers le Japon

La ministre motive : 13 000 km de transport, absence de standards européens de bien-être, historique de gestion.

5 janvier 2025

Fermeture définitive de Marineland Antibes

Fréquentation en baisse et cadre légal. Aucun plan de sortie pour les animaux à cette date.

janvier → juin 2025

Lancement de #Marineland2050

Capitaine Ad'Hoc formalise vingt engagements et une démarche de médiation.

novembre 2025

Le député Éric Pauget propose un « refuge marin »

Conserver les bassins sans spectacle — un atout rare en Europe — pour préserver animaux et emplois.

16 février 2026

Premier comité de pilotage de l'État

Dauphins : ZooParc de Beauval en tête. Orques : Whale Sanctuary Project (Nouvelle-Écosse) ou Loro Parque (Tenerife). Décision annoncée « d'ici fin mars ».

mars 2026

Bascule vers Loro Parque

Le sanctuaire canadien est écarté. One Voice et ses alliés lancent recours et mobilisations dans treize villes.

15 mai 2026

Announce ministérielle

Transfert des orques vers Loro Parque « d'ici fin juin ». Douze ONG européennes annoncent une contre-attaque judiciaire, politique et médiatique.

juin 2026

Le calendrier glisse

Le transfert des orques n'est pas exécuté à la date annoncée.

22-23 juillet 2026

Huit dauphins transférés vers l'Espagne

Opération de nuit, puis par avion. Les associations dénoncent « un simple déménagement entre delphinariums ».

30 novembre 2026

Échéance légale

Au-delà, plus aucune détention de cétacés légale sur le territoire français.

Qui tient quoi

ACTEUR	POSITION	LEVIER
État	Transfert des orques vers Loro Parque ; dauphins vers l'Espagne et Beauval	Décisif — autorisations, comité de pilotage, calendrier
Parques Reunidos	Propriétaire du site et des animaux ; SOC Marineland devenue Aquasplash SAS	Décisif — foncier, murs, droit de propriété
Mairie d'Antibes	Constate « l'impasse », sans option tranchée	Fort — urbanisme, permis, opinion locale
Éric Pauget, député	Refuge marin sur site et plan d'accompagnement de l'État	Fort — relais parlementaire
One Voice et 12 ONG	Opposition frontale au transfert espagnol	Fort — judiciaire et médiatique
Capitaine Ad'Hoc	Médiation, aucun camp	À construire — mandat à obtenir

Point à confirmer

Le nombre exact de cétacés encore présents sur le site après le 23 juillet 2026 n'est pas public à la date de rédaction. Une demande a été adressée aux autorités compétentes.

Sources

Ministère de la Transition écologique (comité de pilotage du 16 février 2026) · Le Club des Juristes · One Voice · Savoir Animal · Parole d'Animaux · Marine Connection · CNEWS · France 3 Provence-Alpes-Côte d'Azur · rapport Géorisques · BODACC · registres du greffe du tribunal de commerce.

